

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 28 janvier 2014 à 19 h, à l'Atrium du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, 75, rue Duquet, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Paule Fortier, Estelle Labelle, Lise Landry, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Lucie Ouellette, Guylaine Richer, Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Michel Phaneuf, Stéphane Racine, Richard Tremblay, tous commissaires, ainsi que Mme Corinne Payne et M. André Gosselin, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Georges Brissette, dir. gén. adj., Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mmes Line Gohier, dir. serv. org. scol., Anne-Lise Gravel, dir. serv. form. gén. jeunes, Sylvie Hall, dir. serv. ress. hum., Line Desgroseilliers, dir. serv. tech. info., MM. Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin., Sylvain Bruneau, dir. serv. form. gén. ad. et prof., Mme Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm.

Mme Josée Bastien et M. Normand Chalifoux ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Conformément à l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le rapport annuel est présenté à la population. La présidente, Mme Paule Fortier, accompagnée d'invités, fait la revue des principaux éléments contenus au rapport annuel 2012-2013.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-140128-4014

Il est proposé par M. Richard Tremblay

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2013.

Adopté

Mme Nadine Blais quitte son siège à 19 h 45.

QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Karine Nadeau, parent d'un élève à la nouvelle école de Terrebonne, interpelle le conseil des commissaires relativement à l'ajout d'un autobus sur le même circuit pour la période hivernale.

Monsieur Christian Hamaoui, président du conseil d'établissement de la nouvelle école de Terrebonne, interpelle le conseil des commissaires relativement à la situation vécue par des parents du quartier St-Roch qui se sont présentés à quelques reprises à une séance du conseil d'établissement de l'école. Au nom de ces parents, M. Hamaoui dépose deux documents titrés *Plainte* et *Addenda*.

Madame Sylvie Robberts, présidente du comité de parents, interpelle le conseil des commissaires au sujet du rapport annuel, de la cueillette d'information des O.O.P.C. (Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire) 2014-2015 – An 3 et du Projet de loi 63.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-140128-4015

Il est proposé par M. Gilbert Guérette

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 3.2. Suivi;
6. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 6.1 Budget révisé 2013-2014 – adoption;
 - 6.2 Téléphonie cellulaire – adoption;
 - 6.3 Construction d'une nouvelle école à Saint-Joseph-du-Lac – appel d'offres;
 - 6.4 Calendrier de conservation – adoption;
7. Recommandations du comité de gouvernance et d'éthique :
 - 7.1 Règlement sur la participation à distance – adoption;
8. Noms des nouvelles écoles de Terrebonne et Sainte-Marthe-sur-le-Lac – adoption;
9. Remplacement des portes de périmètre aux écoles de Fontainebleau, de la Seigneurie, des Perséides, Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Gabriel (pavillon Saint-Gabriel) et Saint-Pierre – adjudication de contrat;
10. Formation du comité de sélection pour l'évaluation qualitative de firmes de professionnels pour le projet de construction d'un nouveau centre commun de formation professionnelle – adoption;
11. Formation d'un comité de sélection – travaux de maçonnerie à l'école secondaire d'Oka – adoption;
- 12.1 Compte-rendu du comité consultatif de transport du 4 décembre 2013;
- 12.2 Projet de compte-rendu de la commission d'étude éducative du 3 décembre 2013;
- 13.2.1 Rapport du comité de parents du 9 janvier 2014;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

NOM DE LA NOUVELLE ÉCOLE DE TERREBONNE

Résolution n° CC-140128-4016

ATTENDU la construction et l'ouverture de la nouvelle école de Terrebonne;

ATTENDU la formation du conseil d'établissement de la nouvelle école de Terrebonne;

ATTENDU la démarche prévue dans la pratique de gestion ACC-03 (Cadre de gestion sur le choix du nom d'un nouvel établissement ou le changement de nom d'un établissement existant);

ATTENDU les consignes et critères retenus par le conseil d'établissement pour le choix du nom;

ATTENDU la recommandation du conseil d'établissement;

ATTENDU les vérifications effectuées auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Commission de toponymie du Québec;

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

DE DÉSIGNER sous le nom d'école de l'Espace-Couleurs la nouvelle école primaire de Terrebonne;

DE MODIFIER en conséquence le Plan tiennal de répartition et de destination des immeubles et la Liste des écoles et actes d'établissement;

DE VERSER l'acte d'établissement de l'école de l'Espace-Couleurs au répertoire des présentes sous la cote 737A.

Adopté

NOM DE LA NOUVELLE ÉCOLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Résolution n° CC-140128-4017

ATTENDU la construction et l'ouverture de la nouvelle école de Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

ATTENDU la formation du conseil d'établissement de la nouvelle école de Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

ATTENDU la démarche prévue dans la pratique de gestion ACC-03 (Cadre de gestion sur le choix du nom d'un nouvel établissement ou le changement de nom d'un établissement existant);

ATTENDU les consignes et critères retenus par le conseil d'établissement pour le choix du nom;

ATTENDU la recommandation du conseil d'établissement;

ATTENDU les vérifications effectuées auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Commission de toponymie du Québec;

Il est proposé par M. Richard Tremblay

DE DÉSIGNER sous le nom d'école des Grands-Vents la nouvelle école primaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

DE MODIFIER en conséquence le Plan tiennal de répartition et de destination des immeubles et la Liste des écoles et actes d'établissement;

DE VERSER l'acte d'établissement de l'école des Grands-Vents au répertoire des présentes sous la cote 737B.

Adopté

BUDGET RÉVISÉ 2013-2014

Résolution n° CC-140128-4018

ATTENDU la révision financière des secteurs d'activité de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2013-2014;

ATTENDU les orientations budgétaires de la Commission scolaire;

ATTENDU que ce budget révisé prévoit un déficit d'exercice de 4,2 M\$, soit le montant maximum de l'appropriation du surplus accumulé du 30 juin 2012, autorisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'ADOPTER « Le Budget révisé 2013-2014 » qui fixe l'excédent des dépenses sur les revenus à 4 207 759 \$ pour l'année scolaire 2013-2014;

DE PROCÉDER au retour immédiat et à 100 % de la rétention *a priori* prélevée à même les enveloppes budgétaires de ses établissements pour 2013-2014;

DE VERSER le document « Le Budget révisé 2013-2014 » au répertoire des présentes sous la cote 738.

Adopté

TÉLÉPHONIE CELLULAIRE – ADHÉSION AU CONTRAT DU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC (CSPQ)

Résolution n° CC-140128-4019

ATTENDU les besoins en téléphonie cellulaire de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI);

ATTENDU l'article 7.3.4 de la Politique d'approvisionnement de biens et de services de la CSSMI;

ATTENDU que le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) a procédé à un appel d'offres public # 999104494;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres;

ATTENDU les conditions contenues à l'appel d'offres public # 999104494;

ATTENDU que le montant total des biens et services est supérieur à 100 000 \$;

ATTENDU le respect de la Politique d'approvisionnement de biens et de services de la CSSMI;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Lucie Ouellette

D'ADHÉRER au regroupement d'achat du CSPQ de l'appel d'offres public # 999104494;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes;

DE VERSER ledit contrat au répertoire des présentes sous la cote 739.

Adopté

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-JOSEPH-DU-LAC – APPEL D'OFFRES

Résolution n° CC-140128-4020

ATTENDU l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en date du 6 mai 2013, de réaliser le projet de construction d'une école primaire à Saint-Joseph-du-Lac;

ATTENDU que la Commission scolaire doit procéder à un appel d'offres public pour la construction d'une école primaire à Saint-Joseph-du-Lac;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'AUTORISER la Direction générale à procéder à un appel d'offres public pour la construction d'une école primaire à Saint-Joseph-du-Lac, sur la base des plans et devis préparés par les professionnels.

Adopté

AUTORISATION DE SIGNATURE DU CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

Résolution n° CC-140128-4021

ATTENDU la *Loi sur les archives* (art. 7) qui fait en sorte que chaque commission scolaire doit établir et tenir à jour son calendrier des règles de conservation des documents;

ATTENDU que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), en collaboration avec la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), a publié en 2011 un nouveau recueil des règles de conservation des documents des commissions scolaires;

ATTENDU que le calendrier de conservation des documents de la Commission scolaire doit être mis à jour;

ATTENDU que la Direction du service des affaires corporatives et des communications (DSACC) a procédé à l'élaboration du calendrier de conservation de la Commission scolaire en collaboration avec les différentes unités administratives, en tenant compte des technologies de l'information et dans le respect des exigences du nouveau recueil des règles de conservation des documents des commissions scolaires;

ATTENDU qu'il y a lieu de soumettre ce calendrier à BAnQ pour approbation (*Loi sur les archives*, art. 8);

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AUTORISER le secrétaire général à signer tout document donnant effet aux présentes afin de soumettre le calendrier de conservation de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles pour approbation par Bibliothèque et Archives nationales du Québec;

DE DÉPOSER le calendrier de conservation des documents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles adopté au répertoire des présentes sous la cote 740.

Adopté

RÈGLEMENT RELATIF À LA PARTICIPATION À DISTANCE

Résolution n° CC-140128-4022

ATTENDU qu'en vertu de l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil des commissaires peut, par règlement, adopter un *Règlement sur la participation à distance*;

ATTENDU la résolution du conseil des commissaires relative à l'adoption d'un Règlement sur la participation à distance (rés. n° CC-131126-3994);

ATTENDU la publication d'un avis public donné à cet effet conformément à l'article 392 de la LIP;

ATTENDU qu'une copie du règlement intitulé *Règlement sur la participation à distance* a été transmise aux conseils d'établissement et au comité de parents conformément à l'article 392 de la LIP;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER le *Règlement sur la participation à distance*;

DE PRÉVOIR l'entrée en vigueur du *Règlement sur la participation à distance* le jour de la publication d'un avis public de son adoption;

DE VERSER ledit *Règlement sur la participation à distance* au répertoire des présentes sous la cote 741.

Adopté

REPLACEMENT DES PORTES DE PÉRIMÈTRE AUX ÉCOLES DE FONTAINEBLEAU, DE LA SEIGNEURIE, DES PERSÉIDES, NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION, SAINT-GABRIEL (PAVILLON SAINT-GABRIEL) ET SAINT-PIERRE – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CC-140128-4023

ATTENDU les crédits budgétaires disponibles dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (rés. n° CC-120626-3740);

ATTENDU l'appel d'offres public n° 190AO1281 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de remplacement des portes de périmètre aux écoles de Fontainebleau, de la Seigneurie, des Perséides, Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Gabriel (pavillon Saint-Gabriel) et Saint-Pierre;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la recommandation de L'Écuyer Lefaiivre architectes;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Gilbert Guérette

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de remplacement des portes de périmètre aux écoles de Fontainebleau, de la Seigneurie, des Perséides, Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Gabriel (pavillon Saint-Gabriel) et Saint-Pierre, à l'entrepreneur général 9229-2010 Québec Inc.-Potosi Construction pour la somme de 611 650 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur général, en cas de désistement du plus bas soumissionnaire, à adjudger le contrat de réalisation des travaux de remplacement des portes de périmètre aux écoles de Fontainebleau, de la Seigneurie, des Perséides, Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Gabriel (pavillon Saint-Gabriel) et Saint-Pierre, au plus bas soumissionnaire conforme suivant, selon les modalités prévues à l'appel d'offres, suivant la recommandation du professionnel et selon les disponibilités budgétaires et à signer tout document devant donner effet aux présentes;

DE DEMANDER, le cas échéant, au directeur général de faire rapport de cette adjudication à une séance subséquente du conseil des commissaires.

Adopté

FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'ÉVALUATION QUALITATIVE DE FIRMES DE PROFESSIONNELS POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE – ADOPTION

Résolution n° CC-140128-4024

ATTENDU l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de réaliser le projet de construction d'un centre de formation professionnelle conjointement avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL);

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'architecture, une firme d'ingénieurs spécialités mécanique et électricité ainsi qu'une firme d'ingénieurs spécialités structure et génie civil pour le projet de construction d'un centre de formation;

ATTENDU que les honoraires estimés pour chacune des firmes sont supérieurs au seuil d'appel d'offres public de 100 000 \$;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres public d'évaluation qualitative de firmes professionnelles;

ATTENDU que le comité de sélection doit être nommé avant le lancement de l'appel d'offres public;

Il est proposé par M. Louis Kemp

DE FORMER un comité de sélection composé des personnes suivantes :

1. Mme Lucie Ouellette, commissaire;
2. Mme Johanne Beaulieu, commissaire;
3. Mme Guylaine Richer, à titre de substitut, en cas d'incapacité de l'un des deux commissaires nommés;
4. Mme Paule Fortier, présidente;
5. M. Michel Bordeleau, directeur des services techniques au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Lac-des-Deux-Montagnes, à titre de membre externe à l'organisation, sous réserve de son acceptation et de sa disponibilité ou, le cas échéant, de le remplacer par Mme Annie Fournier, directrice du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire des Samares, également sous réserve de son acceptation et sa disponibilité, ou tout autre directeur du Service des ressources matérielles des commissions scolaires des régions de Laval, Laurentides, Lanaudière;
6. Mme Eileen C. Kelly, directrice générale adjointe de la CSSWL et/ou Mme Tina Russo, directrice adjointe du Service des ressources matérielles de la CSSWL, à titre de représentante(s) de la CSSWL, étant entendu qu'elles exerceront comme une seule personne leur participation;
7. M. Denis Riopel, directeur du Service des ressources matérielles;
8. M. Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général, ou, le cas échéant, son représentant, à titre de secrétaire du comité.

DE CONVENIR que ledit comité de sélection siégera à huis clos.

Adopté

FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION – TRAVAUX DE MAÇONNERIE À L'ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA - ADOPTION Résolution n° CC-140128-4025

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU que des travaux de maçonnerie auront lieu à l'école secondaire d'Oka;

ATTENDU la valeur estimée du contrat à être octroyé;

ATTENDU que ces travaux nécessitent une évaluation de la qualité par un comité de sélection, tel que recommandé par les professionnels;

ATTENDU que les entrepreneurs retenus à la suite de l'évaluation de qualité seront invités à présenter une soumission comportant uniquement un prix;

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE FORMER un comité de sélection composé des personnes suivantes :

1. M. Louis Kemp, commissaire;
2. Mme Sandra East, commissaire;
3. M. Denis Riopel, directeur du Service des ressources matérielles;
4. M. Claude Hamelin-Lalonde, architecte, DKA architectes;
5. M. Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général, ou, le cas échéant, son représentant, à titre de secrétaire du comité;

DE CONVENIR que ledit comité de sélection siègera à huis clos.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL POUR LES RÉSULTATS OBTENUS À LA CONVENTION DE PARTENARIAT, ANNÉE 2012-2013

Résolution n° CC-140128-4026

ATTENDU la présentation publique du rapport annuel 2012-2013 de la CSSMI;

ATTENDU la présentation des plus récents résultats obtenus à la Convention de partenariat convenue avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU que la Commission scolaire présente des résultats en amélioration et en réussite pour tous les objectifs de la Convention de partenariat;

ATTENDU la volonté de la Direction générale de mobiliser tout le personnel de la Commission scolaire pour la réussite et la persévérance des élèves;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADRESSER des félicitations à la Direction générale pour les excellents résultats présentés;

D'ADRESSER des félicitations à tous les employés de la Commission scolaire qui jouent un rôle de près ou de loin dans cette réussite.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ÉCOLE SECONDAIRE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU

Résolution n° CC-140128-4027

ATTENDU le programme *Présents pour les jeunes* de la Banque Nationale;

ATTENDU l'initiative de la direction de l'école et de l'enseignante Mme Julie Dagenais qui a présenté un projet permettant d'enseigner plusieurs matières académiques par le biais de l'informatique et de la robotique;

ATTENDU que le projet a été choisi par le comité du concours et s'est mérité une bourse de 14 000 \$;

Il est proposé par M. Louis Kemp

D'ADRESSER des félicitations à la direction de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau ainsi qu'à tout le personnel impliqué dans ce projet;

D'ADRESSER des félicitations à Madame Julie Dagenais, enseignante, pour son initiative afin de mieux répondre aux besoins de ses élèves;

D'ADRESSER des remerciements à la Banque Nationale pour la mise sur pied d'un tel concours.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS À M. ÉRIC MAURICE, RESPONSABLE DU PROJET SPORT-ÉTUDES À L'ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-GABRIEL

Résolution n° CC-140128-4028

ATTENDU le projet Sport-Études mis en place à l'école secondaire Saint-Gabriel, depuis 2002;

ATTENDU la volonté de la direction de l'école d'offrir des services de qualité diversifiés qui favorisent la réussite des élèves;

ATTENDU l'implication de nombreux membres du personnel au fil des ans pour faire évoluer le projet;

ATTENDU l'apport de Monsieur Éric Maurice, spécialiste en éducation physique et responsable du projet Sport-Études qui a joué un rôle important quant à l'intégration de la philosophie de ce projet dans l'école, qui a mis en place divers services périphériques et a invité plusieurs sportifs de haut niveau pour l'animation de conférences auprès des élèves;

Il est proposé par M. Louis Kemp

D'ADRESSER des félicitations à toute l'équipe de l'école secondaire Saint-Gabriel et plus particulièrement à M. Éric Maurice impliqué depuis le début dans cette réussite pour les élèves.

Adopté

MOTION DE FÉLICITATIONS POUR LA PRÉSENTATION PUBLIQUE DU RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Résolution n° CC-140128-4029

ATTENDU la présentation publique du rapport annuel de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue en début de la présente séance du conseil des commissaires;

ATTENDU la réussite de cet événement;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADRESSER des félicitations à la Direction générale ainsi qu'à la Direction du service des affaires corporatives et des communications pour l'organisation de cet événement.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-140128-4030

Il est proposé par M. Michel Arcand

DE LEVER la séance.

Il est 21 h 30.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général